

Les "+" de la formation

- SST (sauveteur secouriste du travail)
- participation au festi'élevage (concours de pointage)
- Voyage pédagogique dans un Pays Européen

Statut

- Scolaire en formation par alternance ou en contrat d'apprentissage
- Possibilité de bénéficier de bourses et/ou aides de l'État
- Tarifs : nous consulter

Admission / prérequis

- **Public : Filles ou garçons**
- Après une classe de 3^{ème} générale, 3^{ème} de l'enseignement agricole, 3^{ème} SEGPA, CAP
- Entretien de motivation avec le jeune et sa famille ou son représentant légal
- Bulletin de notes & lettre de motivation
- Modalités et délais d'accès :
Début du cycle de formation fin août, début septembre.
(Entrée permanente possible en cours de formation)

Examen

- **Diplôme d'État** (Délivré par le Ministère de l'Agriculture) obtenu :
 - 80% en contrôle continu au cours des 2 années de formation
 - 20% en 1 épreuve terminale à l'examen final : pratique orale d'approfondissement professionnel

Vers quels métiers ?

Dans les secteurs :

- Chef d'élevage ou de cultures
- Technicien agricole
- Agent de coopérative
- Salarié CUMA (Coopérative Utilisation Matériel Agricole)
- Salarié agricole

La formation en entreprise

En choisissant la voie de l'alternance, vous alliez la formation et l'expérience du terrain. En entreprise, vous êtes formés progressivement à un métier avec l'aide d'un maître de stage ou tuteur expérimenté. Il vous transmet son savoir-faire et vous aide à développer vos compétences professionnelles. Vous entrez ainsi avec les meilleurs atouts dans la vie active.

Le rythme de l'alternance

Formation sur une durée de 2 ans (800 h minimum) au rythme d'une semaine au centre de formation et une à deux semaines en entreprise.

- 1^{ère} année (12 semaines au centre de formation)
- 2^{ème} année (12 semaines au centre de formation)

Les objectifs

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social
- Réaliser des travaux liés à la conduite ou de cultures
- Réaliser des travaux liés à la production d'aliments ou alimentation de l'élevage
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
- MIP : Réaliser des travaux mécanisés des cultures ou de productions animales

Contenu de la formation

► Modules d'enseignement général

- Agir dans des situations de la vie sociale (maths, informatique, hist-géo,...)
- Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle (français, sport,...)
- Interagir avec son environnement social (français, anglais, projet collectif,...)

► Modules d'enseignement professionnel

- Insertion du salarié dans l'entreprise
- Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments
- Module professionnel : Grandes Cultures ou Ruminants (bovins, caprins, ovins - lait, viande)
- Module d'Initiative Professionnelle (MIP) : Grandes cultures ou productions animales

► Méthodes mobilisées

- Cours en présentiel, atelier et parcelle de terrain pédagogique
- Pédagogie de l'alternance

Un tremplin pour

- Technicien Agricole
- Bac Professionnel
- Certificat de spécialisation, CQP
- Vie active



Établissement accessible aux personnes en situation de handicap